

Les recherches d'ordre général sont effectuées par le ministère fédéral des Forêts qui dirige la station expérimentale de Kananaskis.

**Colombie-Britannique.**—D'après l'inventaire de 1958, la Colombie-Britannique compte 208,411 milles carrés de forêts productives, en plus de 59,227 milles carrés de terrain boisé non productif. L'aire productive totalise 95,739 milles carrés de jeunes arbres, 84,275 milles carrés de bois de coupe (318,000 millions de pieds cubes) et 28,397 milles carrés de brûlis et chablis récents non classés.

Pour fins administratives, la province est divisée en cinq districts forestiers dont les bureaux régionaux sont situés à Vancouver, Prince Rupert, Prince George, Kamloops et Nelson. Une décentralisation administrative plus poussée est accomplie par la subdivision des districts forestiers en districts de gardes-feu. Chaque district forestier comprend approximativement 25 districts de gardes-feu. Le bureau central du Service forestier, à Victoria, est constitué de douze sections de direction, d'entretien, ou de planification.

On s'efforce d'établir l'exploitation forestière sous un régime de rendement soutenu et les industries forestières effectuent des progrès réels vers la pleine utilisation de leurs matières premières. Le problème est urgent même si les réserves globales devant une coupe annuelle de 1,100 millions de pieds cubes semblent suffisantes pour satisfaire indéfiniment aux besoins. Un des résultats les plus marquants du régime du rendement soutenu a été de faire venir de l'Intérieur de la province une plus grande partie de la récolte annuelle. Durant plusieurs années, les forêts de la Côte (zone humide) exploitées à l'excès ont fourni de 65 à 80 p. 100 de la coupe de chaque année. Plus récemment, cependant, le pourcentage de la coupe de l'Intérieur a augmenté jusqu'à atteindre en 1959 presque 50 p. 100 du total. A toutes fins pratiques, toutes les forêts de l'Intérieur sont publiques. La plupart des forêts privées et des forêts exploitées en vertu d'un bail ou d'un permis sont situées sur la Côte.

On exploite les forêts de différentes façons à l'heure présente. La plus en vogue est le régime des permis d'aménagement forestier, forme de contrat intervenu entre le gouvernement et une société ou un particulier, en vertu duquel la seconde partie s'engage à aménager, protéger et exploiter une étendue forestière de manière à en retirer le meilleur rendement possible en échange du droit à perpétuité sur la récolte de bois. Les forêts provinciales, les unités d'aménagement publiques (*public working circles*) et les unités de rendement soutenu sont gérées par le gouvernement de même façon que dans le cas d'un permis d'aménagement et le bois, lorsqu'il est en état d'être coupé, est adjudgé à l'enchère. L'aménagement, les mesures sylvicoles, la construction des routes et la protection dans les régions susmentionnées relèvent du Service forestier. Les autres modes de tenure de moindre importance sont les futaies, les permis de boisés de ferme et les ventes de bois.

La protection des forêts, particulièrement contre l'incendie, est encore un problème important, bien que le public devienne plus prudent. Malgré les techniques améliorées de lutte contre l'incendie, l'emploi de l'avion et de l'hélicoptère pour fins d'observation et de transport et un réseau grandissant de postes d'observation, la province a connu deux saisons désastreuses au cours des trois dernières années. En 1958, la pire année encore, 4,120 incendies ont été signalés et en 1960, 4,113. La lutte a coûté \$5,988,000 en 1958 et \$5,188,000 en 1960. La liaison étroite avec le ministère fédéral des Forêts, qui maintient des laboratoires à Vernon et à Victoria, fournit les renseignements relatifs aux insectes et aux ennemis cryptogamiques de la forêt.

### Sous-section 3.—L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada\*

L'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada est un centre de recherches et d'enseignement qui s'occupe virtuellement de chacune des étapes de la production et de l'utilisation des produits des pâtes et papiers. Inauguré en 1913 comme section des

\* Rédigé par B. W. Burgess, secrétaire de l'Institut de recherches sur les pâtes et papiers du Canada, Montréal (P.Q.).